

Extrait de « Département de l'Eure, dictionnaire des communes » par Charpillon & Caresme 1879

SAINT-MARDS-DE- BLACARVILLE.

Cette commune est formée de la réunion opérée, le 22 mars 1835, de St-Mards-sur-Risle et de Blacarville.

§ 1^{er}. St-MARDS-SUR-RISLE.

Paroisse des : Doy., Baill., Vic. et Elec. de Pont-Audemer. — Parl. et Gén. de Rouen.

Le nom primitif de St-Mards était Anserville, domaine d'Anserai (1); la paroisse doit remonter aux temps mérovingiens. St-Mards est un abrégé de St-Médard, évêque de Noyon.

L'existence de la paroisse n'est constatée par des documents authentiques qu'à partir du XIII^e siècle.

Richard I^{er}, dit Labbé, est le premier seigneur dont l'existence nous est révélée par une charte donnée par lui, en 1174; l'abbaye de Préaux avait alors le patronage de l'église, peut-être par suite d'un don de ce seigneur.

Cette charte nous apprend de plus qu'il se trouvait dès lors, à St-Mards, une pâture commune dont les paroissiens jouissaient en commun (2).

Vers cette époque, les habitants de St-Mards, aidés sans doute par leur seigneur et les religieux de Préaux, firent réparer et agrandir leur église. On rebâtit alors dans son intégrité le beau clocher qui subsiste encore. C'est une élégante tour où le roman se montre dans tout ce qu'il a de plus gracieux.

Nous trouvons, dans ce même siècle, Geoffroy et Richard Labbé, tous deux attachés à la personne de Robert, comte de Leicester.

En 1195, Richard Labbé, II^e du nom, fils du précédent, devait au trésor royal une somme de 20 marcs comme caution de Richard Fitz-Landry; lors de la confection des rôles de 1203, Richard Labbé ne devait plus que 2 marcs et 15 deniers.

Peu après l'invasion de la Norman-

(1) T. Duplessis.

(2) L. Delisle. *Condition.*

die par les Français, Richard Labbé commit un crime, à nous inconnu, qui le conduisit dans les cachots de Rouen; il eut le bonheur d'obtenir le privilège de lever la fierte de St-Romain (1). Pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, Richard Labbé, seigneur de St-Mards, donna au chapitre de la cathédrale de Rouen 20 s. de rente à prendre sur un moulin à St-Mards, et une somme pour un cierge d'une livre le jour de la translation des reliques de St Romain.

Vers 1250, d'après le Pouillé d'Eu des Rigaud, la paroisse de St-Médard avait pour patron l'abbé de Préaux; la cure valait 27 l.; on comptait alors 80 paroissiens.

La famille Labbé fut remplacée à St-Mards au XIV^e siècle, par les d'Esneval.

Vers 1330, messire Gauvin d'Esneval, chevalier, sieur de St-Mards, obtint de faire placer dans l'église de l'abbaye de Ste-Catherine de Rouen, une pierre qui servit à inscrire les noms des membres de sa famille.

Robert d'Esneval, chevalier, seigneur de St-Maclou et de St-Mards épousa vers 1380, Jeanne Bigot, dame de Formoville; leur fils Etienne-Charles est cité dans les Echiquiers de Normandie.

En 1422, le roi d'Angleterre s'empara des domaines de la famille d'Esneval, et donna la seigneurie de St-Mards à Jehan Verney; plus tard les d'Esneval reprirent la possession de leurs biens, et en 1474, Jehan Bailleul, a tourné des enfants sous-âge de Robert d'Esneval, vivant, etc., était seigneur de St-Mards.

Robert d'Esneval, III^e du nom, seigneur de St-Mards, de St-Maclou, marié à Louise de la Rivière, était en 1553, bailli de Caen; son fils Claude avait en 1582, recueilli sa succession; il était seigneur de St-Mards, de 1602 à 1609; Isaac d'Esneval fut ensuite seigneur des mêmes fiefs.

Françoise d'Esneval, héritière de St-Mards et de Blacarville, épousa Jean du Quesne, dont elle eut plusieurs enfants; Odoard du Quesne, l'aîné, sieur de St-Mards en 1622, fut maintenu de noblesse par de la Galissonnière.

François-Antoine du Quesne a été le dernier possesseur féodal du fief de St-Mards.

En 1789, messire Louis-Sébastien-Hyacinthe des Douits, etc., était seigneur, patron honoraire de St-Mards-sur-Risle.

L'ancien château de St-Mards, malgré ses dégradations, offre encore des parties d'architecture très-remarquables (2).

L'église de St-Médard a été vendue et a

été en partie démolie; la tour seule subsiste encore.

Fief: 1^o LA LORIE était une vavassorerie noble relevant du fief de Julianne à Manneville-sur-Risle.

En 1643, Pierre Baron, sieur de Valius, acheta la Lorie du sieur Lebas du Montgouge; peu de temps après il fit construire dans son fief une chapelle de N.-D. de Lorette, approuvée par Mgr de Harlay.

Jacques Baron transféra plus tard le titre de N.-Dame en la chapelle de Ste-Croix, au manoir de Thibouville à Manneville.

Charles Baron vendit la Lorie en 1696, à la famille Vicoquelin.

Baron : *de gueules, d six besants d'or, 3, 2 et 1.*

§. 2. BLACARVILLE.

Le patronage de la Ste Vierge sous lequel la paroisse a été placée, n'indique pas une haute antiquité.

Blacarville signifie évidemment la demeure ou la propriété de Blacard.

A la fin du XII^e siècle, Raoul de Varneville, propriétaire d'une terre Blacarville, la vendit à Raoul Blacard un des descendants du fondateur de la paroisse; Raoul retint une rente de 5 s. qui passa par héritage à Baudouin d'Épreville, en Roumois. Celui-ci la donna aux lépreux de St-Gilles de Pont-Audemer, moyennant 10 s. de reconnaissance.

Le 19 août 1203, Guillaume Legras, seigneur de Blacarville, partisan dévoué du roi d'Angleterre, fut nommé sénéchal de Normandie; aussi lorsque Philippe-Auguste eut conquis cette province, son premier soin fut de confisquer les biens du sieur de Blacarville qui avait joué un rôle actif dans la défense.

Le roi St-Louis donna, en 1259, le fief de Blacarville à Roger du Fay, qui le transmit à son fils Richard, clerc.

En 1274, M^r Richard du Fay, prêtre, siège aux assises de Pont-Audemer, présidées par Gautier de Villars, bailli de Rouen; il est sans doute le même que le Richard du Fay, qui rendit de grands services en matière de finances, au roi Philippe-le-Bel.

Le patronage de Blacarville appartenait à l'archevêque de Rouen, auquel Mathieu du Fay le disputait en 1348.

Plus tard la famille d'Esneval posséda le fief de Blacarville; Françoise d'Esneval, fille d'Isaac, épousa, vers 1605, Jean du Quesne, auquel elle apporta en dot la seigneurie de Blacarville; leur second fils, Jean, héritier de ce fief, épousa Esther le Poigneur, qui étant veuve, vendit Blacarville, vers 1665, à Jean Grossin, sieur de Trouville.

Raoul de Vigneral ayant épousé Marie

(1) C'est le premier criminel qui fut sauvé ainsi. A. Floquet.

(2) Voir la description qu'en a faite madame Philippe Lemaitre.

Grossin fille de Jean, était en 1694, seigneur de Blacarville (1).

De Vignerai: *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, entre deux étoiles du même, accompagné en pointe d'une tête de léopard d'or.*

Fiefs: 1° LA BLONDELLERIE. Après avoir appartenu à la famille Blou et de Camilly, passa, vers 1725, à M. de Bernières de Mondrainville, qui la vendit le 2 avril 1757 à Laurent-Robert-Nicolas Talon, curé de St-Ouen-des-Champs, moyennant 22.000 l.;

2° BOIS-MORANT. En 1673, Pierre Thirel esc., sieur de Bois Morant blasonnait: *d'azur, au lion d'or, cantonné de 4 molettes de même*, M. de Bois Morant était imposé à Pont-Audemer en 1769 à la somme de 11 l.;

3° JOUVENCE appartenait au XVIII^e siècle aux familles Lengeigneur et Thirel.;

4° RALLERIE. En 1612, Nicolas Thirel était seigneur de la Rallerie, M. Robert Thirel, sieur de la Rallerie fut anobli en 1544.

Jean Thirel de la Rallerie est cité en 1592 comme vicomte de Pont-Audemer; on le signale comme ayant rendu de grands services à cette ville et au roi.

Jean Thirel, II^e du nom, sieur de la Rallerie était, en 1660, conseiller et premier avocat de sa majesté, il assistait le 10 août 1664 à l'élection d'un prieur-chapelain de l'hôpital de Pont-Audemer.

Jean Thirel, III^e du nom, sieur de la Rallerie, occupait en 1705 les mêmes fonctions que Jean Thirel II, son père;

5° TROUVILLE. Robert d'Esneval tenait en 1541 le 8^e fief de Trouville relevant de St-Mards, estimé 50 l.

Ce fief passa par le mariage de Françoise d'Esneval à son mari Jehan du Quesne; il fut possédé ensuite par Jean Grossin, dont la fille Marie épouse, vers 1694, Raoul de Vignerai.

St-MARDS-DE-BLACARVILLE, cant. de Pont-Audemer, sur la Risle et la Fontaine St Mards à 108 m. d'alt. — Sol: alluvions contemporaines et craie glauconieuse *Ch. d'int. com.* n° 51, de Pont-Audemer à la Roque. — Surf. terr. 878 hect. — Pop. 545 hab. — 4 cont. 8076 en ppal. — Rec., ord., budg. 3361 fr. — ☒ de Pont-Audemer. — Percep. de Maneville-sur-Risle. — Rec. cont. ind. de Pont-Audemer. — Paroisse. — Ecole mix. de 60 enf. — Bur. de bienf. — 5 déb. de boissons. — 5 perm. de chasse. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 69; d'arr. et de cant., 3.

Dépendances: L'AIGUILLON, BLACARVILLE, LA BLONDELLERIE, LE BOIS-MORANT, LE BOIS-

NOU, LA BOQUETTERIE, LA BRÉALLERIE, LA BUTTE AU LOUP, LA COTE, LA COUR-CAMUS, LA CROIX-HAMEL, L'ÉPINERIE, LES FONTAINES, LA FORGE, GALLIT, GAVELLE, GERMARE, LA HECANDERIE, LA LORIE, LE LONG-VAL, LA MARE-CARÈME, LA MARE DE LA RUE, MARTOT, LA QUEUE DE RENARD, LA RALLERIE, ST-MARDS, ST-PIERRE, LA ROSAIE, TURGIE, LA VALLÉE, LE VICOMTÉ, LE VIVIER.

Agriculture: Céréales, bois. — 2.300 arbres à cidre.

Industrie: 1 moulin à blé. — 1 briqueterie.

Patentés: 17.

(1) Notes Le Prévost.